

# pastel

## Action d'accompagnement à destination des patients traités pour le lupus par biothérapie injectable

BROCHURE D'INFORMATION PATIENT



À l'initiative de

**ADIIS**

Mis en œuvre par

**Patientys**  
by Webhelp

Avec le soutien institutionnel de





## Votre action d'accompagnement Pastel

Votre médecin vous a proposé de bénéficier d'un accompagnement personnalisé visant à vous accompagner dans la prise en charge de votre traitement en vous proposant un suivi téléphonique par une infirmière spécialisée.

### Le programme Pastel c'est :

#### Un suivi la première année de votre accompagnement

Le programme PASTEL vous propose un suivi téléphonique par l'infirmière Patientys la première année de votre accompagnement. Au cours de ces appels, l'infirmière Patientys pourra répondre à vos besoins d'information et vous posera différentes questions afin de suivre le bon usage de votre traitement ainsi que la bonne observance de votre traitement.

#### Une équipe experte disponible pour répondre à vos questions

Les infirmières du programme sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions via le numéro vert du programme :

**0805 690 328 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.**

L'infirmière Patientys pourra répondre à vos questions. Si jamais elle n'était pas habilitée à le faire, elle vous dirigera alors vers votre équipe médicale.

#### Une collaboration avec votre médecin pour une meilleure prise en charge

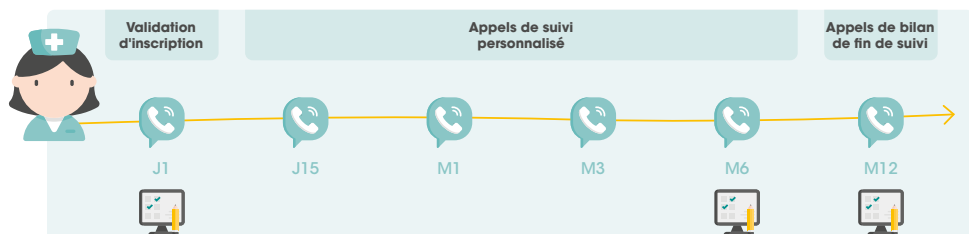
Un compte rendu est rédigé par l'infirmière Patientys après chaque appel de suivi permettant de consigner les alertes éventuelles détectées durant vos échanges.

Ce compte rendu est ensuite mis à la disposition de votre médecin pour l'informer des éléments relevés par l'infirmière Patientys.

#### Une assistance dans le bon usage de votre traitement

L'infirmière de Patientys vous proposera de vous assister à distance pour vous aider dans le bon usage de votre traitement. Ce soutien peut intervenir à tout moment, au début de votre traitement ou bien par la suite si vous le souhaitez.

## Votre suivi Pastel en pratique



### Des auto-questionnaires vous seront proposés afin de personnaliser votre suivi.

Un lien vous est communiqué par e-mail afin de pouvoir compléter ces auto-questionnaires à J1 (appel de validation d'inscription), M6 et M12.

### Sur proposition de votre médecin :

- La livraison de votre traitement à votre domicile. Pour cela, vous devrez nous remettre une copie de votre carte vitale et de votre ordonnance.
- Une aide pour réaliser vos bilans biologiques : nous pouvons faire appel à une infirmière libérale qui viendra à votre domicile réaliser la prise de sang et/ou le prélèvement urinaire.

### En parallèle

Votre équipe médicale est tenue informée à chaque étape du programme afin de suivre l'évolution de votre pathologie et votre qualité de vie.

Pour toutes vos questions sur le programme,  
n'hésitez pas à nous contacter au N° Vert **0805 690 328**  
ouvert du **lundi au vendredi de 9h00 à 18h00**

Pour toute question sur le programme, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



0805 690 328

Vous souhaitez participer à une action d'accompagnement. La participation au programme PASTEL est libre et gratuite. Le médecin reste le seul responsable de votre traitement, les infirmiers/infirmières du programme ne peuvent prendre aucune décision médicale. Tous les entretiens que vous aurez avec les infirmiers/infirmières du programme sont strictement confidentiels. Dans le cadre de notre démarche d'amélioration qualité, sauf avis contraire de votre part, vos appels avec les infirmiers/infirmières Patientys joignables sur le numéro vert dédié sont susceptibles d'être écoutés.

Le programme PASTEL est géré par la société Patientys située au 31 rue des Longs Prés, 92100 Boulogne-Billancourt, qui agit comme tiers de confiance.

#### **Pour Patientys\*, la protection de votre vie privée est essentielle.**

Vous êtes informé(e) qu'au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ADIIS est responsable du traitement de vos données dans le cadre de l'action d'accompagnement.

Vos données à caractère personnel – vos données d'identifications et vos données de santé – sont collectées et traitées dans le cadre de votre participation à l'action d'accompagnement opérée par Patientys et afin de vous en faire bénéficier et permettre aux professionnels de santé de Patientys d'assurer la meilleure prise en charge possible, sur le fondement de votre consentement explicite. La fourniture de ces données personnelles est nécessaire à la bonne exécution de l'action d'accompagnement à laquelle vous vous êtes inscrit.

Vous êtes également informé(e) que vos données peuvent faire l'objet d'un traitement afin de permettre la conduite d'études ou d'évaluation en santé dans le respect de la réglementation applicable, sauf opposition de votre part. Dans de tels cas, vous serez informé(e) individuellement et spécifiquement au préalable des finalités de l'étude ou de l'évaluation concernée et vous serez ainsi en mesure d'exercer en temps utiles votre droit d'opposition, si tel est votre souhait.

Vos données seront également susceptibles de faire l'objet d'analyses et d'études statistiques, dans le respect de votre anonymat.

Pour assurer la sécurité de vos données, nous nous engageons à ne les conserver que pour une durée strictement nécessaire au programme et pendant toute la durée de votre participation. Vos données sont hébergées par un hébergeur de données certifié par le ministère de la santé pour l'hébergement de données de santé à caractère personnel CIS Valley.

Dans le respect des règles relatives au secret médical, à l'échange et au partage des données de santé couvertes, les informations vous concernant sont strictement destinées à votre usage personnel ; aux membres du personnel de Patientys, spécifiquement habilités et dans le strict respect de leurs missions ; aux professionnels de santé de Patientys ; à votre médecin prescripteur ; aux administrateurs strictement habilités de l'hébergeur de données de santé, au sens de l'article L. 1111-8 du Code de la santé publique, dans la limite de leurs attributions respectives ; aux personnes habilitées au titre des tiers autorisés (les juridictions concernées, les arbitres, les médiateurs, les ministères concernés, ...).

Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez à tout moment nous demander l'accès à vos données à caractère personnel, leur rectification, leur effacement, leur portabilité. Vous pouvez aussi limiter ou vous opposer à leur traitement et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement, dans ce cas, vous ne pourrez plus bénéficier des services et informations accessibles dans le cadre de l'action d'accompagnement. Sachez que le retrait de votre consentement ne portera pas atteinte à la licéité du traitement de vos données effectué avant le retrait de votre consentement et ne remettra pas en cause votre prise en charge habituelle.

Pour plus d'informations ou pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par courriel [privacy@patientys.com](mailto:privacy@patientys.com) ou par courrier Patientys Data Protection Officer – Délégué à la protection des Données, 31 rue des Longs Prés, 92100 Boulogne-Billancourt.

*\* Patientys est une société dédiée à la relation aux patients. À l'initiative des premiers dispositifs d'accompagnement, coaching ou apprentissage des patients, Patientys a développé une expertise et un savoir-faire unique en France dans le dépistage, la prévention et l'accompagnement.*

À l'initiative de

ADIIS

Mis en œuvre par

Patientys  
by Webhelp

Avec le soutien institutionnel de

